



Les Axtus de Saint-Louis

Bulletin d'informations interne du CHSL

N°2 - Février 2024

Éditorial

Sommaire

Cérémonie des vœux - P.2

À la recherche d'interprètes - P.2

Les ASH (agents de service hospitaliers) un rôle essentiel au sein de l'établissement - P.3

Certification sanitaire V2020 - P.4 et P.5

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) médico-social - P.5

Évaluation de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux (ESSMS) - P.6

Valeurs de l'établissement - P.6

Référent égalité - P.7

Référent laïcité - P.7

Orientations stratégiques - P.8

Mouvements de personnels - P.8



Une nouvelle année qui s'annonce, c'est l'occasion de faire le bilan de l'année précédente, une année 2023 marquée notamment par un changement de Direction et la relance d'une dynamique constructive tant sur le plan du fonctionnement de l'établissement que sur celui de l'état d'esprit des personnels.



Passons désormais à l'année 2024 qui sera sans aucun doute une année riche en projets et défis avec la négociation du CPOM médico-social sur le 1er semestre, la visite de certification V2020 en juillet, l'évaluation qualité de l'EHPAD en octobre et le renouvellement des autorisations sanitaires en fin d'année.

Si les échéances sont contraintes et si la charge de travail peut sembler élevée, j'ai totale confiance dans les équipes du CHSL qui sont en parfaite capacité de relever ces défis comme elles ont toujours su le faire par le passé, en s'appuyant sur l'ensemble des forces vives de notre établissement.

Notre priorité restera la qualité de l'offre de soins proposée à nos patients et résidents ainsi que la qualité de vie au travail des professionnels.

Dans ce numéro, vous découvrirez comment concrètement nous pourrions nous investir sur les différents projets évoqués ; ce sera aussi l'occasion de poursuivre notre focus sur les différents métiers de notre hôpital, tous méritant d'être valorisés et reconnus.

Si vous souhaitez contribuer aux prochains articles des « Axtus de Saint Louis » n'hésitez pas à transmettre à mon secrétariat vos idées de sujets. C'est avec plaisir que nous nous efforcerons de vous accompagner si nécessaire dans leur rédaction.

À chacun d'entre vous, je réitère mes souhaits de meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 tant sur le plan personnel que professionnel.

Sylvain BOUSSEMAERE
Directeur par intérim

Les Axtus de Saint-Louis

Cérémonie des vœux

Le mercredi 17 janvier 2024, Mr Sylvain BOUSSEMAERE, Directeur par Intérim du Centre Hospitalier Saint Louis a présenté ses vœux à l'ensemble du personnel accompagné par Mr Dominique FOURCADE, maire d'Ax les Thermes et vice-Président de la communauté des communes de la haute Ariège ; celui-ci a excusé Mr Alain NAUDY, Président du Conseil de Surveillance et Président de la communauté des communes de la haute Ariège qui était en réunion sur un autre site et indisponible.



Mr BOUSSEMAERE est revenu sur l'année 2023 qui a été marquée par un changement de direction en mai 2023, la remobilisation du personnel et la relance des travaux et des projets qui étaient à l'arrêt. Il en a profité pour remercier le personnel, les élus et les partenaires pour le bon accueil qui lui a été réservé lors de sa prise de fonction et reconnaît que le Centre Hospitalier Saint Louis est un établissement agréable où il fait « bon vivre ». L'occasion pour lui également de présenter les nombreux projets prévus en 2024 avec notamment la visite de certification des SMR prévue par des experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé au mois de juillet afin d'évaluer la qualité des soins, le renouvellement des autorisations et le CPOM sanitaire en fin d'année, le CPOM médico-social sur le 1er trimestre et la visite qualité de l'EHPAD en octobre 2024. « Beaucoup de chantiers en perspective mais nous sommes d'ores et déjà en ordre de marche et je ne doute pas de la réussite à venir des équipes ».

Mr FOURCADE a ensuite pris la parole et remercié Mr BOUSSEMAERE pour la qualité du partenariat ville/hôpital qui s'est déployée depuis son arrivée ainsi que pour sa bienveillance envers les personnels et a ajouté que son dynamisme ainsi que son expérience étaient de véritables atouts pour l'établissement.

L'évènement a été suivi d'un échange chaleureux autour de la traditionnelle galette des rois faite maison par le service des cuisines.

À la recherche d'interprètes



Pour faciliter l'accès aux soins des patients ou résidents non-francophones, l'établissement a lancé un appel à volontariat auprès du personnel pour trouver des interprètes dans différentes langues.

Vous parlez une langue étrangère ou la langue des signes ? Vous ne vous êtes pas encore manifestés suite à notre premier appel ? Faites nous le savoir par mail à direction@ch-axlesthermes.fr ou signalez-vous auprès du cadre de votre service.

Nous pouvons être amenés à faire appel à vous pour communiquer avec les patients, résidents et/ou familles ne parlant pas le français.

Merci de votre collaboration.

Les ASH (agents de service hospitaliers) Un rôle **essentiel** au sein de l'établissement



Hygiène des locaux, nettoyage des chambres, bien-être des patients, réunion d'équipes... Les tâches et missions quotidiennes des agents de service hospitaliers influent sur la qualité de la prise en charge des patients, à différents niveaux.

L'hygiène et la gestion du risque infectieux :

Le nettoyage et la désinfection des locaux sont au cœur des missions de l'agent de service hospitalier. C'est encore plus vrai en période de pandémie (Covid-19 ou autres), où les ASH ont un rôle crucial à jouer dans l'établissement pour limiter les risques de contamination.

Le respect du patient et de son environnement :

En plus de leurs tâches d'entretien courant, ces agents sont souvent amenés à faire les lits, à assurer la distribution des repas et à débarrasser la vaisselle. Ils endossent donc une partie de la responsabilité de l'environnement des patients et des résidents, indispensable à la qualité de leur séjour à l'hôpital et de leur prise en charge au quotidien. Par ailleurs, leurs qualités relationnelles sont une plus-value dans l'écoute et le respect des patients et des résidents ainsi que la collaboration avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Les transmissions, essentielles à l'accompagnement des patients :

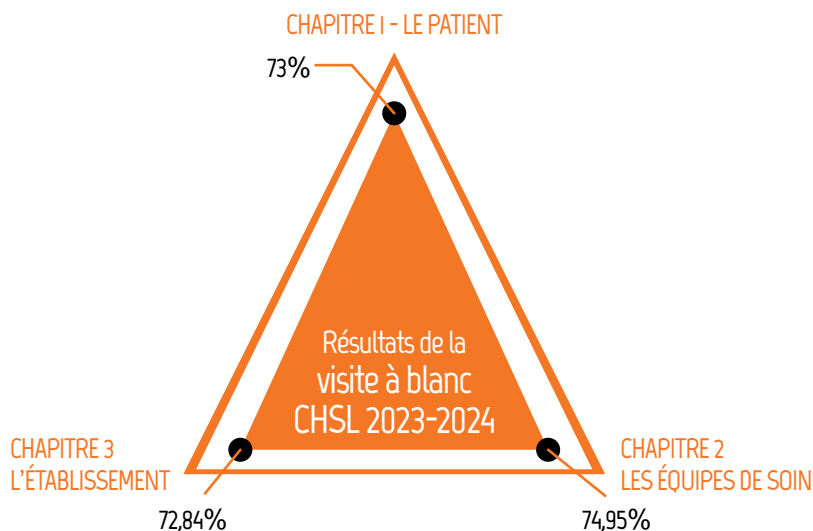
La qualité des soins se mesure également à la coordination des équipes. Aussi, toutes les étapes de transmissions et réunions d'équipes, auxquelles les ASH participent, aident à améliorer les pratiques. Les ASH représentent le premier maillon fort du personnel hospitalier, avec un rôle indispensable au regard des attentes minimales de qualité et d'hygiène. Qu'il s'agisse d'éviter les maladies nosocomiales au quotidien, ou de renforcer les gestes de désinfection en période spécifique de pandémie, leur présence et leurs actions sont essentielles.



Les Axtus de Saint-Louis

Certification sanitaire V2020

Un grand merci à l'ensemble des professionnels des SMR et de la pharmacie du CHSL pour votre investissement lors de l'évaluation interne de la qualité des soins des services SMR dans le cadre d'une « visite à blanc » les 20 et 21 décembre 2023 et les 8 et 11 janvier 2024 !



Si le pourcentage de chaque chapitre peut paraître satisfaisant dans son ensemble, il correspondrait actuellement en fait à une « certification avec réserve » nécessitant une contre-visite en raison de fiches anomalies en lien avec le non-respect de certains critères impératifs. Nous ne pouvons bien évidemment pas nous satisfaire d'un tel score et l'objectif est de tenir compte des résultats de cette visite à blanc afin d'améliorer les pratiques professionnelles ainsi que la politique d'établissement en termes de qualité et de sécurité des soins notamment.

Le CHSL, avec le total soutien de sa nouvelle Direction, a relancé depuis quelques temps des groupes de travail afin de préparer les équipes aux nouvelles exigences attendues par la Haute Autorité de Santé (HAS). Ces travaux permettent de renforcer la culture qualité et sécurité des soins au sein de l'établissement, de favoriser la cohésion entre les professionnels et les équipes et de re-questionner les bonnes pratiques professionnelles par la démarche d'amélioration continue de la qualité des soins.

6 groupes de travail ont ainsi été organisés autour des thématiques suivantes :

- | | |
|---|--|
| 1 - La qualité de vie et des conditions de travail | 4 - La gestion des médicaments à risques et de l'antibiothérapie, la douleur et les soins palliatifs |
| 2 - Les infections associées aux soins, notamment en balnéothérapie | 5 - Les droit & libertés du patient et les réflexions éthiques |
| 3 - La gestion de évènements indésirables, des situations d'urgence, et de vigilances | 6 - La fluidité des parcours |

Merci aux 6 pilotes qui sont très investis dans cette démarche d'amélioration continue de la qualité et la sécurité des soins prodigués au CHSL d'Ax-les-Thermes : Mme DE MACEDO Fabienne (Gp1), Mme BRAJCZEWSKA Monika (Gp2), M PELOFFI François (Gp3), Mme HUERTAS Raquel (Gp4), Mme BRINGAY Sandrine (Gp5) et Mme LELIEVRE Jennyfer (Gp6) sans oublier bien entendu l'ensemble des équipes médico-soignantes qui contribue à la dynamique collective pour promouvoir la démarche qualité et gestion des risques au sein des services de SMR et du plateau technique-balnéothérapie du CHSL.

Les échéances 2024 sont les suivantes :

Chaque groupe de travail se réunira en « COPIL restreint » une fois par trimestre

Gp1 et Gp3 : 08.03, 07.06, 06.09 et 29.11 (Salle du Dôme & Salle télé-médecine)

Gp2 et Gp6 : 22.03, 14.06, 13.09 et 13.12 (Salle du Dôme & Salle télé-médecine)

Gp4 et Gp5 : 28.03, 21.06, 20.09 et 06.12 (Salle du Dôme & Salle télé-médecine)

La visite de certification est prévue début juillet 2024 ; la date exacte n'est pas encore définie mais devrait probablement être la première semaine de juillet (sur 4 jours a priori).

Chaque groupe se sera réuni 2 fois en COPIL restreint avant la venue des experts visiteurs (afin de travailler au moins sur les éventuels critères impératifs en lien avec les thématiques évoquées + les principaux critères standard voire même les critères avancés dans la mesure du possible) et poursuivra ses travaux à postériori dans le cadre de la démarche qualité institutionnelle.

Contrat **pluriannuel** d'objectifs et de moyens (CPOM) médico-social

Suite à un travail collaboratif au sein de l'EHPAD le Clos des Bains pour réaliser son autodiagnostic, la gouvernance du CHSL a pu compléter et déposer le support sur fichier Excel de ce travail le 1er décembre 2023.

Ce diagnostic a ainsi été partagé avec les autorités de tutelles (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental de l'Ariège) autour des axes suivants : Droits, Libertés et Participation des usagers, Contribution au parcours et à la réponse des besoins territoriaux, Amélioration de l'efficience et du pilotage interne, Prévention, Qualité et Gestion des risques, Développement durable. Cette rencontre a eu lieu au sein du CHSL le 29 janvier 2024 au matin. Les échanges ayant été très riches, une 2ème rencontre est prévue en visioconférence le 28 février 2024. Nous les remercions pour cette rencontre très dynamique et constructive.

Les échéances 2024 :

Elaboration des fiches actions (plan d'actions d'amélioration), avec dépôts des fiches prévues initialement le 16 février mais le calendrier devrait être réajusté au 15 mars 2024.

Une deuxième rencontre aura lieu sur le site du Conseil Départemental de l'Ariège ou à l'ARS (lieu à définir) afin d'échanger sur ces fiches actions. La date prévue initialement le 4 mars 2024 sera probablement également réajustée en conséquence.

En suivant, le contrat socle sera envoyé à la gouvernance pour validation.

Ce contrat devrait être renvoyé au plus tard fin avril 2024 pour une signature définitive du CPOM 2024-2029 avant le 30 juin 2024. Le CPOM prendra effet à compter du 1er janvier 2024.

Les Axtus de Saint-Louis

Évaluation de la **qualité** des établissements sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

Un grand merci à l'ensemble des professionnels de l'EHPAD le Clos des Bains pour votre collaboration lors de l'auto-évaluation avec Mme MATIGNON Stéphanie, mandatée par notre Direction pour nous accompagner dans cette démarche afin de préparer au mieux la visite d'évaluation par un organisme extérieur indépendant. Nous la remercions également pour son écoute et ses conseils avisés afin de mieux nous organiser et respecter les attentes en termes d'accompagnement des résidents.

De cette auto-évaluation découlera un plan d'actions d'amélioration à mettre en place. Un point a été réalisé avec la gouvernance et Mme MATIGNON le 5 février 2024.

Nous lancerons en suivant des groupes de travail en 6 commissions sur les thèmes (en lien avec des critères impératifs du référentiel d'évaluation) suivants :

COM-A : Commission animation
COM-AC : Commission accompagnement
COM-AD : Commission admission
COM-Ch : Commission chute
COM-D : Commission dénutrition
COM-ED&L : Commission éthique, droits et libertés
CREX EI : Commission de retour d'expérience des événements indésirables (EI)

Le rôle et l'implication des membres du Conseil de la vie sociale (CVS) ainsi que la

participation plus globale des personnes accompagnées sera également renforcée, conformément au décret n°2022-688 du 25 avril 2022 portant modifications du CVS et autres formes de participation.

[La visite d'évaluation de la qualité de l'EHPAD le Clos des Bains est prévue les 2 & 3 octobre 2024.](#)

Une newsletter qualité viendra bien entendu compléter plus précisément les actions qualité menées ou les informations à connaître et mobiliser dans le cadre de ces différentes démarches de notre établissement, toutes orientées vers la qualité des soins des patients et des résidents.

Valeurs de l'établissement

Il est important de rappeler que les personnels de l'établissement exercent leurs missions dans le cadre de valeurs communes (principes moraux), fondements de leur exercice professionnel. Les principales valeurs de l'établissement se déclinent ainsi et doivent être respectées :

Le respect de la personne :

- Toutes les personnes méritent le respect : les résidents, les patients, les proches, les membres du personnel et la hiérarchie.
- Le respect dû au résident/patient ainsi qu'à ses proches lui permet de garder dignité et autonomie
- Le résident/patient doit être reconnu, les différents membres du personnel ont le devoir d'informer, d'écouter, de comprendre et de se faire comprendre (dans le respect de la confidentialité)

La citoyenneté :

Sont mises en avant les notions de service public et d'égalité d'accès de tous à des soins de qualité :

- La mise en œuvre du principe de laïcité dans l'organisation médico-soignante, technique, logistique et administrative
- Le respect de la dignité, de l'individualité des habitudes de vie
- La liberté d'aller et venir
- La liberté d'expression, de consentement et de choix
- La liberté de culte et le respect de la vie privée

Le professionnalisme :

- Être à l'écoute, faire preuve de compassion
- Savoir anticiper et s'adapter
- La probité, la rigueur
- Organiser le travail dans une approche pluridisciplinaire
- Être exigeant vis à vis de soi
- Utiliser au mieux les moyens mis à disposition
- Avoir une attitude constructive en toutes circonstances

La mise en œuvre de ces valeurs professionnelles est très importante afin de respecter le droit des patients et des résidents mais aussi la qualité de vie au travail notamment dans les relations interprofessionnelles.

Mettons-nous à la place de nos patients, de nos résidents ou de nos collègues de travail afin qu'en toutes circonstances notre comportement et nos pratiques professionnelles soient ceux que nous attendrions si nous étions à la place de l'autre.

Référent **égalité**

Madame Valentine HERBILLON, Psychologue au SMR, a été désignée référente égalité professionnelle du Centre Hospitalier Saint Louis.

Quel est son rôle?

- L'information des agents à la politique d'égalité professionnelle menée par leur établissement
- La réalisation d'actions de sensibilisation des agents à l'égalité professionnelle
- Le conseil des agents et des services s'agissant des sujets liés à l'égalité professionnelle
- La participation au diagnostic de l'état de la politique d'égalité professionnelle et au suivi de la mise en œuvre des actions menées par l'établissement

Qui peut saisir le référent?

Tout agent/stagiaire, de même que l'encadrement, peut saisir le référent

Comment le contacter?

Mail : valentine.herbillon@ch-axlesthermes.fr

Tél : 05 61 02 24 17



Référent **laïcité**

Madame Christine STERVINO, Directrice de la formation, de la recherche et de l'innovation du GHT des Pyrénées Ariégeoises, a été désignée référente laïcité du Centre Hospitalier Saint Louis.

La laïcité à l'hôpital :

Les agents publics et, plus largement, toute personne participant au service public hospitalier, travaillant chaque jour au service et au contact des usagers, sont soumis à une obligation de laïcité. Ils ne peuvent manifester, dans l'exercice de leurs fonctions, leurs convictions, qu'elles soient religieuses, philosophiques ou politiques, tant vis-à-vis des usagers que de leurs collègues.

Quel est le rôle du référent laïcité?

- Vous conseiller, vous appuyer en cas de difficulté/question avec un collègue, un prestataire, un usager
- Organiser des actions de sensibilisation/information sur le principe de laïcité

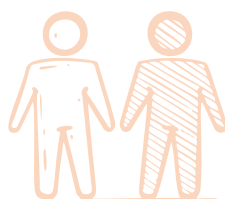
Qui peut saisir le référent?

Tout agent/stagiaire, de même que l'encadrement, peut saisir le référent

Comment le contacter?

Mail : referent_laicite@chi-val-ariege.fr

Tél : 06 51 60 90 96



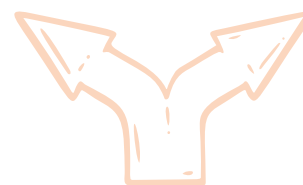
Les Axtus de Saint-Louis

Orientations stratégiques

La nouvelle Direction a élaboré, avec l'appui des cadres et de la communauté médicale, une phase de diagnostic reposant sur une analyse des **menaces et opportunités** et sur les **forces et les faiblesses** du CHSL (matrice MOFF).

Ce diagnostic a permis d'établir **neuf orientations stratégiques validées lors du conseil de surveillance du 28/09/2023** :

- Assurer une stabilité de la gouvernance (direction, communauté médicale, projet de gouvernance et de management participatif, projet d'établissement...)
- Garantir la sécurité et la qualité des prestations (levée des non-conformités, investissements prioritaires à réaliser,)
- Répondre aux défis d'attractivité et de fidélisation des équipes
- Renforcer les compétences internes
- Contribuer à la rédaction des CPOM médico-social et sanitaire
- Préparer les visites d'évaluation de la qualité des soins et des prestations tant dans le secteur sanitaire que dans le médico-social
- Préparer le renouvellement des autorisations d'activité existantes
- Développer l'offre de soins et conforter la place de l'établissement au niveau local et territorial (hôpital de proximité, activité de médecine et de consultations avancées, ouverture de la radiologie vers la ville, accueil de jour, promouvoir la prévention en santé, collaboration ville-hôpital- réseaux de santé, ...)
- Valoriser les actions menées et la communication interne-externe



Ces orientations sont en phase avec les objectifs à suivre par l'établissement mais permettront également de développer sa place d'hôpital de proximité dans son territoire de santé et de promouvoir une politique de soins performante et attractive pour les patients et résidents ainsi que pour les personnels.

Mouvements de personnels

Arrivées :

01/02/2024 : Mme Céline MIQUEL, Kinésithérapeute coordonnatrice au SMR

26/02/2024 : Mme Amaia LIOT, Coordinatrice qualité, gestion des risques, prévention et bien-être au travail

01/03/2024 : Mme Lucie EDWELL-MALJEAN, Faisant Fonction cadre de santé à l'EHPAD

02/04/2024 : Dr Ishwarlall TAPESAR, Médecin coordonnateur à l'EHPAD et médecin remplaçant au SMR

01/05/2024 : Mme Sophie DECAMPS, IDE à l'EHPAD

Départs :

01/10/2023 : Mme Émilie GUIBE, IDE SMR

29/02/2024 : Mme Patricia COSTES, Faisant Fonction cadre de santé à l'EHPAD